

1697.  
9 juin, "Mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson touchant la violation de ses droits par les Français et les changements survenus relativement à la possession des places, etc., à la Baie d'Hudson."  
"A. & W. I.", vol. 539  
(Voir aussi "B. T., Journals", vol. 20, p. 226.)
- 27 octobre, Lords du commerce. Lettre ordonnant à la Compagnie de la Baie d'Hudson de proclamer la paix. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 45  
Whitehall. Voir "B. T., Plantations General", vol. 2, A. 190.)
- 24 décembre, Lords du commerce. Au sujet de la restitution de Saint Christophe, dont avait parlé la Compagnie de la Baie d'Hudson.  
Whitehall. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 45  
(Voir "B. T., Leeward Islands", vol. 5, A. 135.)
- 30 décembre, Lords du commerce. Veulent savoir ce que la Compagnie de la Baie d'Hudson réclame des Français en vertu du traité de paix.  
Whitehall. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 45
- Sans date. Copie d'un mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson en réponse au factum des Français concernant la reddition de Fort Bourbon en 1396. Articles de capitulation. "A. & W. I.", vol. 539  
(Voir annexes de la lettre de Tucker en date du 5 décembre.)
1698.  
22 avril, "Mémoire touchant la capitulation du Fort Bourbon en 1696, mentionnée au 8<sup>e</sup> article du traité de paix." "B. T., H. B.", vol. 2, p. 129
- 29 avril, Extrait de la lettre de Vernon en date du 25 avril.  
"B. T., H. B.", vol. 3, p. 45  
(Voir "B. T., Miscellanies", vol. 1, A. 57 et 58.)
- 29 avril, Lords du Commerce à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Lui communiquent les instructions qu'ils ont reçues de Sa Majesté. (Voir lettre de Vernon en date du 25 avril.) Demandant qu'on leur donne d'autres renseignements pour qu'ils puissent répondre à Sa Majesté.  
Cockpit. "B. T., H. B.", vol. 3, p. 46
- 10 mai, Les mêmes à la même. La Compagnie de la Baie d'Hudson ne leur a pas répondu touchant la restitution des marchandises prises à Fort York en 1696. Elle devra le faire de suite. "B. T., Journals", vol. 11, p. 56  
Cockpit. Réponse. 59  
(Voir "B. T., H. B.", vol. 2, A. 50.)
- 11 mai, Rapport des lords du commerce sur la plainte faite par la Compagnie de la Baie d'Hudson que les Français n'avaient pas livré les postes qui devaient être restitués et qu'ils n'avaient pas non plus nommé des commissaires pour régler les réclamations en conformité du traité de Ryswick.  
Cockpit. "Les raisons humblement invoquées par la Compagnie de la Baie d'Hudson" devraient, il semble, accompagner le rapport.  
Le "Factum de la Compagnie" est, selon toute apparence, de la même date.
- Deux requêtes de la Compagnie de la Baie d'Hudson datent évidemment de 1699.  
"A. & W. I.", vol. 539
- 11 mai, Traduction de la réponse de l'ambassadeur de France au mémoire des commissaires de Sa Majesté en date du 7 mars 1698.  
"B. T., H. B.", vol. 3, p. 74
- 12 mai, Lords du commerce au roi. Représentations se rapportant à l'infraction aux articles de capitulation arrêtés en 1696, lors de la reddition de Fort York et recommandant la nomination de commissaires. 47  
Cockpit.
- 12 mai, Réponse de la Compagnie de la Baie d'Hudson au mémoire des Français concernant la reddition de Fort York (appelé Fort Bourbon). 50  
Comptoir de la Baie d'Hudson.
- 12 mai, Lords du commerce, Leur rapport sur le mémoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson devra être signé et transmis à Vernon.  
Cockpit. "B. T. Journals", vol. 11, p. 60  
(Voir "B. T., H. B.", vol. 2, A. 47.)